

Rapport annuel d'activité 2022



ASSOCIATION RÉGIONALE DES FÉDÉRATIONS
DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU
AQUATIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE



*Pêcher * Protéger * Développer*



Sommaire

Missions et gouvernance

- 4 Missions
- 5 Gouvernance

La pêche en Centre-Val de Loire

- 8 Chiffres et indicateurs clés
- 10 Grandes dates de l'année

Les ressources

- 12 Ce que la carte de pêche finance
- 13 Bilan et compte de résultat 2022
- 14 Évolution des adhésions

Les partenaires de l'association

- 16 Les partenaires de la pêche associative
- 18 Un engagement triennal en réflexion, avec la région Centre-Val de Loire

La représentativité

- 20 Un nouvel élu au Ceser
- 21 Découvrir, comprendre et agir avec l'agence régionale de la biodiversité

Promouvoir & développer

- 22 Un sentier pédagogique pour informer
- 23 Le challenge float-tube 2022, tient toutes ses promesses
- 24 Les parcours de pêche labellisés
- 26 Des journées d'intégration sur toute la région une formation pour prendre de la hauteur
- 27 Enfin, un BPJEPS en Centre-Val de Loire

Communiquer

- 28 Des actions multiples
- 29 Sauvons nos rivières - Acte 2 une nouvelle fiche espèce : la truite
- 30 Trouver d'autres moyens, gagnant-gagnant
- 31 Être au plus proche des pêcheurs

Étudier, protéger & gérer

- 32 Plantation d'une haie
- 33 Une année 2022, marquée par la sécheresse
- 34 Des journées techniques régionales réussies



La pêche, un loisir de proximité qui sert les milieux aquatiques de demain !

Quel plaisir de retrouver l'Eure-et-Loir, pour cette nouvelle assemblée générale. C'est toujours un moment de convivialité important pour la vie de l'association régionale. Cela nous rassemble et permet de revenir sur les faits marquants de l'année écoulée.

Je débiterai mon propos par les travaux menés dans le cadre de l'étude sur le poids économique. Elle a délivré des chiffres qui démontrent bien tout le travail qu'il reste à mener pour développer le loisir pêche en Centre-Val de Loire. Une plénière en juin dernier, en présence d'Harold Huwart, Vice-président de la région, a offert des échanges directs et un message de rapprochement, très encourageant. La concrétisation est attendue pour cette année.

2022, a également été marquée par une sécheresse estivale qui devient récurrente, à notre plus grand regret. Sans eau, les espèces sont en grande difficulté et le loisir pêche n'a plus lieu d'exister. C'est une inquiétude grandissante et une bataille de longue haleine à prévoir. Nous devons tous réduire notre consommation !

En positif, notons que la convention de partenariat avec l'agence de l'eau a fêté ses 10 ans et a été reconduite, et de nombreuses actions sont développées comme la parution des bulletins «Au fil de l'eau», la sensibilisation des pêcheurs aux enjeux du Sdage, et cette année, la création de panneaux pédagogiques, installés en Loir-et-Cher. L'association continue de se développer et de multiplier les actions. Des journées d'intégration ont été organisées dans toute la région, à destination des élus. Des parcours de pêche ont été labellisés. Une finale régionale float-tube s'est déroulée avec succès dans le Loiret, des journées techniques ont été proposées et très bien suivies, dans l'Orne. Une multitude d'actions que je vous laisse découvrir à travers ce rapport d'activité.

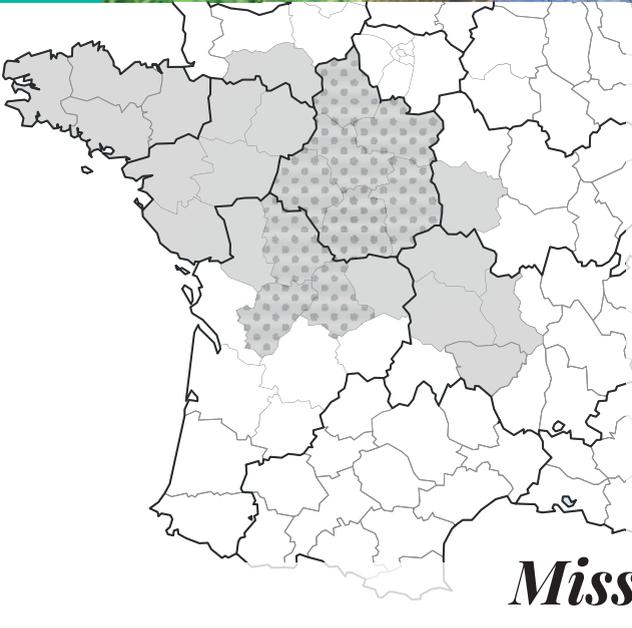
Merci à tous nos adhérents et partenaires !

SERGE SAVINEAUX

*Président de l'Association Régionale
des Fédérations de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique Centre-Val de Loire*



MISSIONS & GOUVERNANCE



L'association des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre - Val-de-Loire regroupe les 6 Fédérations de la région Centre-Val-de-Loire.

Elle assure des missions de protection et de valorisation du milieu aquatique, de développement du loisir pêche, de coordination et de formation, ainsi que de structuration et d'animation du réseau. Elle travaille également sur la concertation entre les Fédérations membres et la coordination de leurs actions au niveau de la région Centre - Val-de-Loire.

Missions

* **Assurer** la coordination entre les structures adhérentes et leur représentation à l'échelon régional. et **moderniser** le réseau associatif.

* **Contribuer** à la protection de la biodiversité aquatique, et en particulier au patrimoine piscicole.

* **Étudier** tous dossiers d'intérêt régional pour la pêche de loisir, **assurer** une interface technique et politique et **oeuvrer** pour la protection du milieu et la gestion des ressources piscicoles.

* **Développer** le tourisme pêche en région Centre-Val de Loire, **participer** à la définition des orientations régionales et **promouvoir** le loisir pêche.

* **Contribuer** à l'animation et à l'adaptation des politiques territoriales, **labelliser** des parcours de pêche adaptés à tous.

* **Mener** des actions d'information, de formation et de communication, **favoriser** la mutualisation des moyens et **réaliser** des actions pédagogiques.

Gouvernance

L'association régionale s'appuie sur un Bureau, composé des six présidents des fédérations de la région Centre-Val de Loire, épaulé, des trois membres invités, composant un conseil d'administration. de neuf entités.

Les élections se sont déroulées lors du congrès régional à Vouillé (86), en avril 2022. Les membres sont élus pour cinq ans.

Cycle des élections

ENTRE LE
01/10/2021 ET
LE 31/12/2021



*Assemblée générale
des AAPPMA*

- > Élection des membres du conseil d'administration (CA) de l'association
- > Élection des délégué(s) supplémentaire(s) à l'AG de la fédération selon effectif
- > Approbation des candidatures pour le CA de la fédération

État des membres actifs de l'année 2021

03/2022



*Assemblée générale
des FDAAPPMA*

- > Élection des membres du conseil d'administration
- > Puis élection du bureau

05/2022



Assemblée générale AFPCVL

- > Élection du bureau
- > Désignation des membres au conseil d'administration de la FNPF

AVANT FIN
09/2022



Assemblée générale FNPF

- > Élection des membres du conseil d'administration (par circonscription)
- > Puis élection du bureau

Le bureau



Président

Serge SAVINEAUX
(41) Loir-et-Cher



Trésorier

Patrick LEGER
(36) Indre



Secrétaire

Dominique TÏNSEAU
(45) Loiret



Vice-président

Jacky MARQUET
(37) Indre-et-Loire



Trésorier adjoint

Christian STÉPHAN
(18) Cher



Secrétaire adjoint

Thierry COUVRAY
(28) Eure-et-Loir

Le conseil d'administration

Yves MORINET (16)
Thierry BRUNEAU (16)
Christian STÉPHAN (18)
Thierry COUVRAY (28)
Jacques GOUPIL (28)
Patrick LEGER (36)
Jean-Marc TAUPIN (36)
Patrick MORICHON (36)

Jacky MARQUET (37)
Dominique RIBREAU (37)
Serge SAVINEAUX (41)
Julien DUTHEIL (41)
Sébastien LEGENDRE (41)
Dominique TÏNSEAU (45)
Thierry GAUTHIER (45)
Bruno BORDEAU (45)

Jean-Michel GRIGNON (79)
Philippe COURTIN (79)
Francis BAILLY (86)
Jean ANÏIGNY (86)
Patrick THEBAULT (86)

Fédération Nationale de la Pêche en France

Serge SAVINEAUX

(41) Loir-et-Cher

5^{ème} Vice-président

Dominique TÎNSEAU

(45) Loiret

Commissions permanentes

Développement du Loisir Pêche (DLP)

Technique

Pêche amateur aux engins et filets (PAEF)

Pêche professionnelle - *responsable*

Commissions permanentes

Développement du Loisir Pêche (DLP)

Pêche amateur aux engins et filets (PAEF)

Syndicat Nationale des Structures Associatives de la pêche de loisir

Patrick Léger

(36) Indre

Trésorier adjoint

Jean-Michel GRIGNON

(79) Deux-Sèvres

Secrétaire adjoint

Entente Halieutique du Grand Ouest

Christian STÉPHAN

(18) Cher

Membre

Dominique TÎNSEAU

(45) Loiret

Secrétaire

Jean-Michel GRIGNON

(79) Deux-Sèvres

Vice-président

Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne

Jacky MARQUET

(37) Indre-et-Loire

Secrétaire

Patrick Léger

(36) Indre

Trésorier

Loire GRANDS MIGRATEURS

Bruno BORDEAU

(45) Loiret

Président

Jean ANTIGNY

(86) Vienne

Trésorier

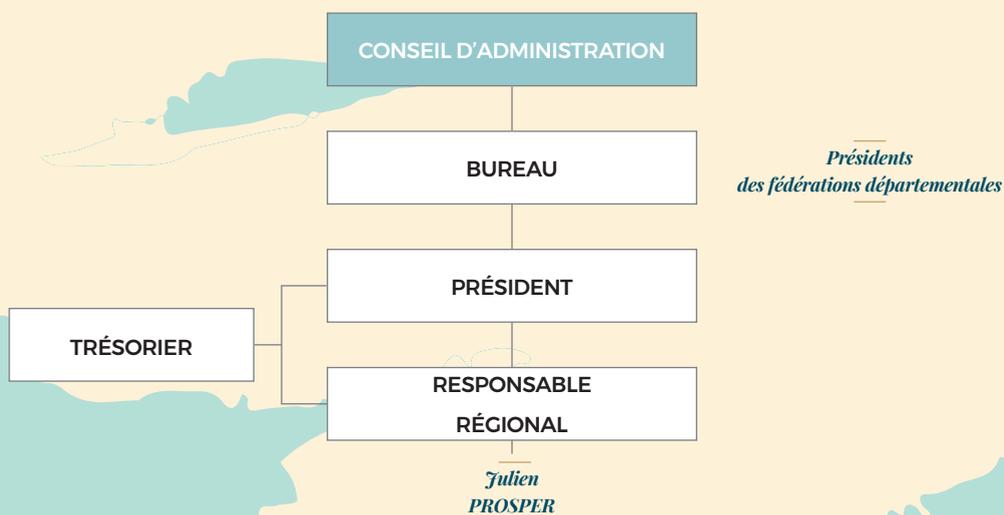




Organigramme

de l'association régionale

1 salarié à temps plein





LA PÊCHE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

91 711
pêcheurs

dont :

227

pêcheurs amateurs
aux engins et aux filets

19 150

jeunes de moins
de 18 ans



11 000 km

de parcours de pêche

2 200 ha

de plans d'eau*

892,5

animations

16 494

participants



Une adhésion

100 %

en ligne

37 % commandes directes internautes

58 % commandes auprès des
dépositaires (revendeurs ou AAPPMA)

Indicateurs clés

L'impact économique de la pêche associative de loisir en Centre-Val de Loire dépasse les 34 MILLIONS D'EUROS

296 EUROS

Montant dépensé par un pêcheur en 2021.



Source : cabinet Alliances * 2022

IMPACT DIRECT

24 M€

adhésions, achat de matériel et moniteurs, guides de pêche

IMPACT INDIRECT

14 M€

déplacements, restauration, hébergements, activités de loisirs

PÊCHEURS EXTRARÉGIONNAUX

21 473

1,95

JOUR
durée moyenne du séjour

1,5%

DES NUITÉES
RÉGIONALES

Les pêcheurs originaires du Centre-Val de Loire dépensent en moyenne 257 euros contre 378 euros lorsqu'ils sont extérieurs à la région.

4 024

répondants à l'enquête menée par le cabinet Alliances



9



fédérations départementales de pêche adhérentes

205

associations agréées de pêche

2 000

bénévoles

1

association migrateur



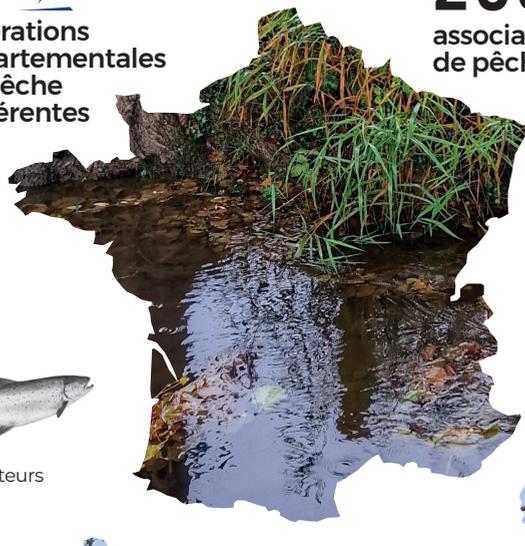
LOGRAMI : Loire grands migrateurs

38

salariés

2

unions de bassin



46

Hébergements qualifiés répertoriés sur Generationpêche.fr

52

Parcours labellisés ou en cours de labellisation

6

Véhicules d'animation pédagogique territoriale

2

Maisons Pêche Nature

GRANDES DATES *de l'année*



Février

Intervention au BPJEPS
MFR de Chaingy (45)

Tournage sur la Cheuille

Bureau

Avril

Clôture de l'enquête sur
le poids économique de
la pêche en Centre-Val
de Loire

Session de formation

*Habilitation
BE manoeuvre*

Ouverture
de la pêche
en 2^e catégorie

*Congrès régional
Vouillé (86)*

Mai

Labellisations (37)

St Avertin - passion

Montrésor - famille

Elections AFPCVL

Désignation à la FNPF

Désignation de Thierry
GAUTHIER au CESER

Sauvons nos rivières
Acte 2 : les poissons
migrateurs

Journée à Chécy (45)

2022

Janvier

Rencontre avec
Harold HUWART
Vice-président
de la région
Centre-Val de
Loire, délégué à
l'économie, au
tourisme et à
l'Europe.

Mars

Formation
pilottage de drone

Ouverture
de la pêche
en 1^{ère} catégorie

Lancement des
journées dépositaires

*Réunion de Conseil
d'administration*



Juin

Plénière sur le poids
économique

Blois - 60 personnes

Participation aux assises
régionales de la vie
associative

Agence régionale de
biodiversité

Conseil d'administration



La HAIE BOCAGERE

DEFINITION :
Une haie est un alignement d'arbres et d'arbustes qui sert généralement à délimiter un espace. Elle peut être formée d'une ou de plusieurs espèces. Ces parcs à bois, de haie composite, en écologie comme en agriculture, ces dernières restent les plus intéressantes.

PLANTER UNE HAIE

INTERET POUR L'AGRICULTURE	INTERET POUR LA BIODIVERSITE
Protection contre le vent	Corridor écologique
Qualité et stockage de l'eau	Abri pour les auxiliaires des cultures
Vie du sol	Abri pour la faune sauvage
Lutte contre l'érosion	Protection des animaux contre le soleil et les prédateurs
Bois de chauffage	Floraison étalée dans le temps
	Zone de nidification pour les oiseaux

QUELQUES CHIFFRES :

- 70% DE HAIES
- 600 m DE HAIE PLANTÉE

ENJEUX

- Neutralité carbone**
Stockage du carbone dans les arbres et le sol
- Protection et valorisation de paysages, des patrimoines agricoles et naturels**
Mise en valeur des paysages ruraux
- Production de 50% des pesticides**
Conservation de la biodiversité, des espèces, évitement des herbicides de cultures
- Production de 75% des pesticides**
Réduction de 75% des pesticides
- Quantité des eaux**
Infiltration de l'eau, enrichissement des sols, augmentation de la capacité de rétention de l'eau, amélioration de la fertilité des parcelles, élimination
- Qualité des eaux**
Lutte contre le lessivement et l'érosion des sols, stabilisation des berges, réduction des phytophages dans le lit et l'eau
- Lutte contre les parasites, l'habitat et d'équilibre**
Biodiversité, services écosystémiques
- Contour l'effet des zones**
Régulation des températures, amélioration de la qualité de l'air, lutte contre l'érosion

PROTEGER ET ENRICHIR LA BIODIVERSITE
La haie fait partie des aménagements les plus propices à la biodiversité des espaces agricoles. Elle protège les cultures et améliore la qualité des sols, favorise la présence d'insectes, d'oiseaux, de...

Novembre
Challenge régional
Cepoy (45)

Rédaction du dossier de sentier pédagogique
St-Martin-d'Abbat

Labellisations (41)
Ballastière de la Scierie - passion
Monthou/Cher - famille

Réunion des pôles développement
Bourges (18)

Journées techniques nationales
Paris (75)

Juillet
Comité de bassin Loire-Bretagne
Château de Blois

Octobre
Journée biodiversité
Vierzon (18)

Rédaction des panneaux pédagogiques
Sentier - St-Hilaire-la-Gravelle

Journées techniques régionales
Orne (61)
Bureau

Septembre
Fête de la Sange
Sully-sur-Loire (45)

Journée communication - SDAGE - Vierzon (18)

Conseil d'administration

Lancement des journées d'intégration des bénévoles



Décembre
Bilan des conventions
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Crédit Mutuel du Centre
Electricité de France

Signature des conventions de partenariat
Anne-Cécile MONNIER (vidéaste)
Sébastien SPRING (Influenceur)

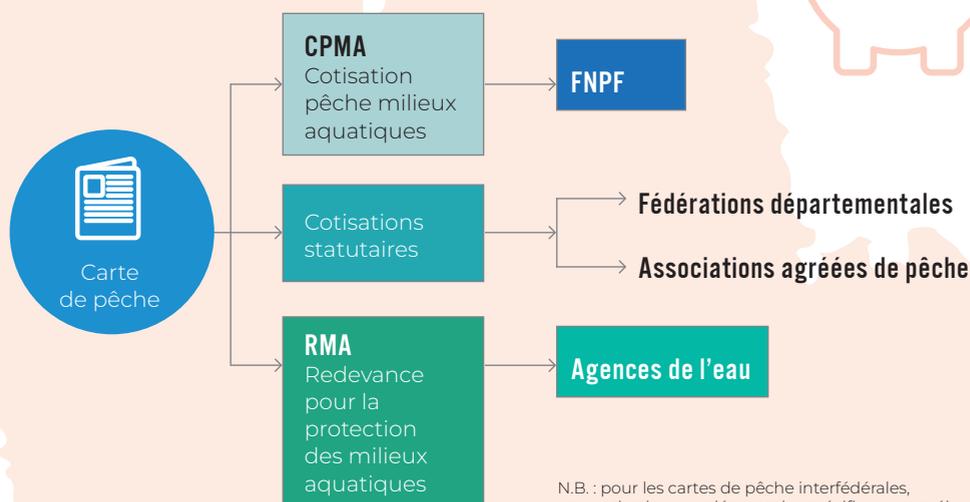
Conseil d'administration



RESSOURCES

Ce que la carte de pêche *finance*

Répartition des cotisations de la carte de pêche



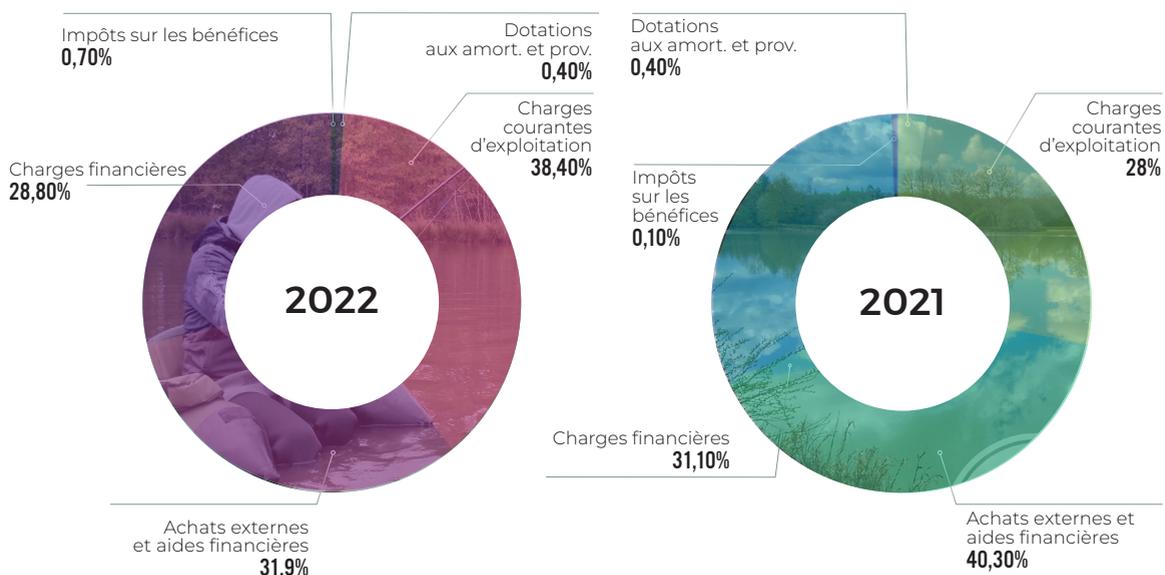
N.B. : pour les cartes de pêche interfédérales, une cotisation supplémentaire spécifique est prélevée au profit des groupements réciprocaires (CHI/EHGO/URNE).

Bilan et compte de résultat 2022

Bilan (en euros)					
Actif	2022	2021	Passif	2022	2021
Actif immobilisé	9 358	12 105	Capitaux propres	76 543	78 500
Actif circulant	118 170	87 580	Provisions pour risques et charges	5 000	5 000
			Dettes	45 985	16 185
Total général	127 528	99 686	Total général	127 528	99 686

Compte de résultat (en euros)					
Charges	2022	2021	Produits	2022	2021
Charges courantes d'exploitation	88 946	48 222	Aide Fédération nationale	28 006	66 987
Achats externes et aides financières	74 141	69 238	Subventions reçues	36 513	22 839
Charges financières	67 038	53 543	Cotisations	9 000	9 000
Charges exceptionnelles	82,35	0	Autres produits	139 146	70 825
Dotations aux amortissements et provisions	987	760	Reprise sur amortissements	3 126	-
Impôts sur les bénéfices	1 553	234	Produits exceptionnels	15 000	0
Total général	232 748	171 997	Total général	230 791	169 651

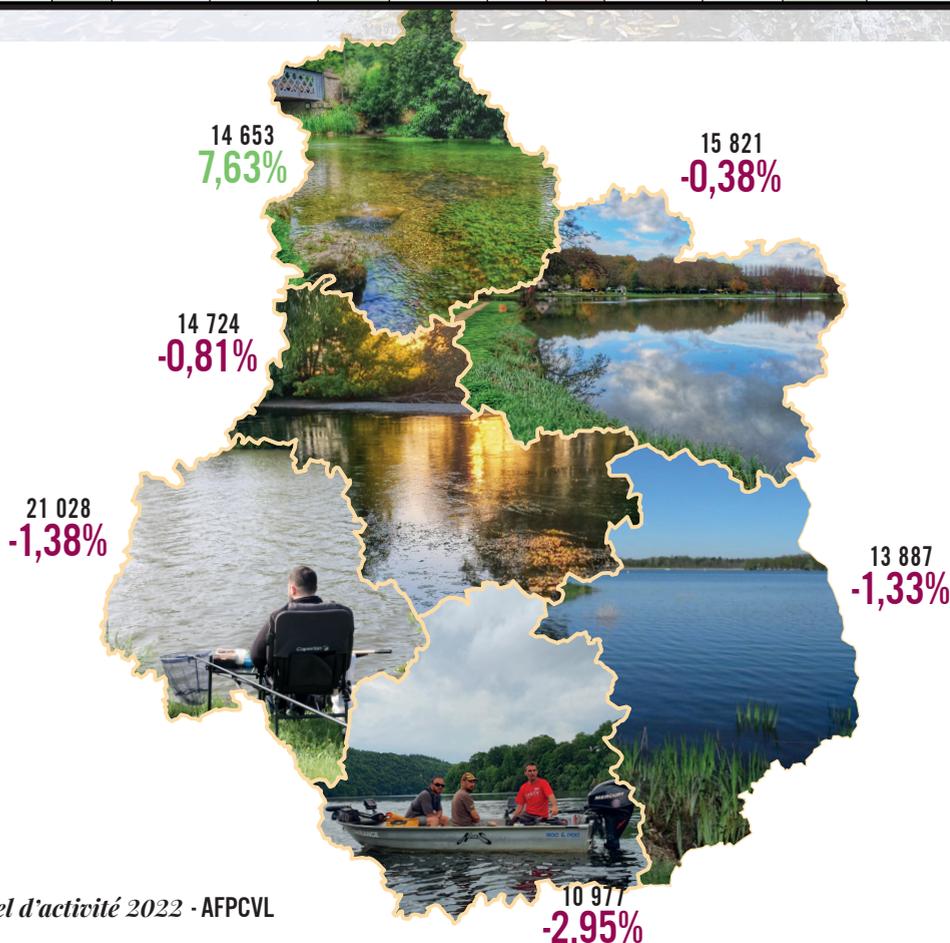
Charges



Evolution des *adhésions*

FEDERATION	Cotisation pers.majeure (Dont Carte Interfédérale)			Cotisation cartes "femme"			Cotisation pers. Mineure			Cotisation Carte découverte		
	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation
Cher	7118	7 121	0,04%	594	568	-4,38%	1306	1255	-3,91%	1970	1993	1,17%
Eure-et-Loir	6165	6 297	2,14%	408	385	-5,64%	1205	1275	5,81%	1790	2131	19,05%
Indre	6011	6 030	0,32%	668	465	-30,39%	1158	1012	-12,61%	1287	1193	-7,30%
Indre-et-Loire	11336	11 176	-1,41%	760	695	-8,55%	1809	1904	5,25%	2487	2279	-8,36%
Loir-et-Cher	7044	7 014	-0,43%	578	496	-14,19%	1421	1434	0,91%	1716	1599	-6,82%
Loiret	8063	8 021	-0,52%	580	572	-1,38%	1392	1443	3,66%	1807	1632	-9,68%
TOTAL	45 737	45 659	-0,17%	3 588	3 181	-11,34%	8 291	8 323	0,39%	11 057	10 827	-2,08%
		-78			-407			32			-230	

FEDERATION	Cotisation Carte Hebdomadaire			Cotisation Carte Journalière			Cotisation Engins filets			TOTAL		
	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation
Cher	255	255	0,00%	2831	2695	-4,80%	0	0	0,00%	14 074	13 887	-1,33%
Eure-et-Loir	179	183	2,23%	3867	4382	13,32%	0	0	0,00%	13 614	14 653	7,63%
Indre	251	249	-0,80%	1923	2014	4,73%	13	14	7,69%	11 311	10 977	-2,95%
Indre-et-Loire	406	450	10,84%	4420	4413	-0,16%	105	111	5,71%	21 323	21 028	-1,38%
Loir-et-Cher	233	217	-6,87%	3804	3922	3,10%	48	42	-12,50%	14 844	14 724	-0,81%
Loiret	254	295	16,14%	3724	3799	2,01%	62	59	-4,84%	15 882	15 821	-0,38%
TOTAL	1 578	1 649	4,50%	20 569	21 225	3,19%	228	226	-0,88%	91 048	91 090	0,05%
		71			656			-2			42	



Hebdomadaire
1 649

Journalière
21 225

Moins
de 12 ans
10 827

Personne mineure
8 323

Découverte femme
3 189

Personne
majeure
45 658

Engins & filets
227

Migrateurs
3 526

Répartition en nombre de cartes

91 711
Nombre de
cotisations pêche
milieux aquatiques 2022



L'année 2022 marque une légère baisse globale, avec près de 1 500 produits, en moins. Elle se solde avec une stagnation des cartes majeures et interfédérales, avec plus de 45 500 pêcheurs, soit près de 50% des adhérents.

Les cartes découverte femme sont en net recul. Après plusieurs années de hausse continue, avec plus de 7% en 2021, elle diminue de plus de 11%.

Avec près de 20 000 adhésions cumulées, les cartes personne mineure et découverte -12 ans diminue légèrement, ce qui doit encourager le réseau à poursuivre ses efforts envers les plus jeunes pour favoriser la transmission entre générations.

Les cartes journalières et hebdomadaires augmentent considérablement, avec respectivement plus de 3% et 4,5%.

Des variations et dynamiques entre les départements de la région sont à noter.

Par exemple, l'Eure-et-Loir a gagné près de 150 cartes majeures ou interfédérales, alors que dans le même temps, l'Indre-et-Loire, les a perdues. Concernant la carte découverte femme, le Loir-et-Cher (-15%) et l'Indre, avec plus de 30%, ont subi une forte diminution. Une nouvelle fois, l'Eure-et-Loir connaît une belle progression sur les mineures (5%) et découvertes (19%), qui semble se confirmer en ce début d'année. Pour le Loiret (16%) et l'Indre-et-Loire (10%), une forte augmentation des cartes hebdomadaire est à mettre en avant.

Au global, l'Eure-et-Loir termine 2022, avec 7,5% de pêcheurs supplémentaires. Le Cher augmente également légèrement, avec 200 nouveaux pêcheurs.

Cotisation pêche milieux aquatiques

Grandes lignes
de la répartition
budgétaire
de la FNPF*

22,6 M€

12,1 M€
d'aide à l'emploi
dans les fédérations
départementales

*370 postes aidés
au sein de 94 fédérations*

* Apparaissent
sur ce schéma
uniquement les
grandes masses
budgétaires

4,8 M€
d'aide aux fédérations
départementales et aux
associations migrateurs

*pour la réalisation d'actions sur
les milieux, la biodiversité et
de développement du loisir pêche*

0,5 M€
d'aide à la structuration
des unions de bassin et
des associations régionales

0,6 M€
d'aide à la structuration
des associations migrateurs

4,6 M€
pour missions nationales :

- Communication nationale
- Gestion des cartes de pêche (CPMA et site cartedepeche.fr)
- Représentation nationale
- Coordination et soutien des structures
- Fondation F3P...

LES PARTENAIRES



Les partenaires de l'association

Opérateurs de l'État et des collectivités

- | Agences de l'eau Loire-Bretagne
- | Office français de la biodiversité Centre-Val de Loire
- | Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire
- | Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- | Région Centre-Val de Loire

Organisme de formation

- | Ocapiat

Entreprises

- | Electricité De France
délégation Centre-Val de Loire
- | Crédit Mutuel du Centre

Fondation

- | Fondation Groupe EDF

Association

- | Fédération régionale des chasseurs
Centre-Val de Loire

Cinéaste

- | Anne-Cécile Monnier

Influenceurs

- | Sébastien Spring
- | Timéo Saussaye



L'AFPCVL et l' *agence de l'eau Loire-Bretagne*, une histoire qui dure.

Depuis, près de 10 ans, l'association régionale a développé des liens étroits avec l'agence de l'eau. À l'époque, une convention de partenariat a été signée, puis renouvelée, avant de devenir une convention tripartite avec l'union des fédérations du bassin Loire-Bretagne. Ce rapprochement permet de mobiliser et d'accompagner les fédérations départementales pour la mise en œuvre du Sdage, mais également de sensibiliser à la protection de l'eau et des milieux aquatiques ou encore pour susciter l'intérêt du public pour l'élaboration du SDAGE.

Les actions menées dans le cadre du partenariat en 2022, représentent 137 h/j.

Pour 2023, l'agence de l'eau a augmenté les coûts plafonds et les forfaits. Les coûts salariaux, il s'agit d'une revalorisation de 3,5 %. Le coût plafond pour les salaires est fixé à 72 500 €/ETP. Le forfait de fonctionnement passe de 10 000 € à 12 000 €. Pour rappel, depuis quelques années, les demandes sont à effectuer directement sur : www.demarches-simplifiees.fr



Comité de bassin Loire-Bretagne *SDAGE 2022-2027*

Notre association est impliquée au comité de bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne où nous nous investissons dans les nombreuses commissions pour défendre les pêcheurs et protéger l'eau. Suite à la consultation qui s'est déroulée en 2021, le projet de Sdage a été amendé au gré des réunions de commissions avant d'être validé par les membres du comité de bassin, le 3 mars 2022 : 113 membres favorables sur 190 votants.

Le SDAGE est un document issu d'un processus collectif, qui ne satisfait pas tous les membres, mais qui a le mérite de faire consensus et de répondre à une volonté commune. En France, sur le bassin Loire-Bretagne, le SDAGE reste dans la continuité du document précédent. Toutefois, à l'issue de la consultation, les membres ont souhaité améliorer la lisibilité de certaines orientations, par conséquent, largement reformulées. L'accent a été mis sur l'amélioration des connaissances sur les milieux, les usages, mais également le climat. La subsidiarité est devenue un principe d'action fort pour qu'à chaque échelle, des orientations, des décisions et finalement des actions puissent se réaliser, toujours dans le but d'atteindre les objectifs de bon état. La réduction des flux de nitrates est confortée et concerne évidemment l'intégralité du bassin. Pour finir, il convient de noter une meilleure prise en compte du bocage et des haies considérés aujourd'hui comme un véritable outil de limitation des transferts de pollution. Il convient de noter que cette nouvelle version prend en compte les conclusions du Varenne agricole de l'eau (voir page 4) et le changement climatique, ainsi que les évolutions réglementaires et législatives intervenues depuis octobre 2020. Globalement, le comité de bassin travaille depuis quatre ans à l'élaboration du Sdage 2022-2027 afin de concilier les activités agricoles et industrielles avec la distribution de l'eau potable et la préservation des milieux aquatiques, sur l'ensemble des territoires. Un des enjeux majeurs selon Jean-Paul DORON est de tenir le cap fixé depuis plus d'une décennie : ***L'objectif de 61 % de masses d'eau de surface en bon état écologique est maintenu.***

3 647 avis

Un engagement triennal en réflexion, avec la région

L'année 2022 marque un peu plus le rapprochement
avec la région Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel d'une grande richesse. Dans un contexte de changement climatique couplé à une pression anthropique et des conflits d'usages grandissants, les ressources en eau et les milieux aquatiques sont menacés. Ces écosystèmes, d'une indéniable richesse et prodiguant des services écosystémiques essentiels, sont plus que jamais vulnérables et nécessitent la mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration. La Région Centre-Val de Loire dispose également d'un territoire en plein développement auquel les structures associatives de la pêche de loisir, de par leurs missions statutaires de protection du milieu aquatique et de développement du loisir pêche souhaitent partager leur savoir-faire et leur expertise.

Sensibles à ces enjeux, les FDAAPPMA de la Région Centre-Val de Loire, regroupées au sein de l'Afpcvl souhaitent mettre en place des actions d'ampleur régionale favorisant la protection et la restauration des milieux aquatiques et de leur biodiversité, ainsi que le développement durable du territoire à travers le développement régional du loisir et du tourisme pêche.



Les échanges de cette année, montre que la Région Centre-Val de Loire partage cette vision, conforme à ses grandes orientations stratégiques et souhaite apporter son soutien aux actions des FDAAPPMA via leur association régionale en matière de : biodiversité aquatique, sa préservation et sa connaissance, développement du tourisme et valorisation des territoires notamment des territoires ruraux via la pêche de loisir, éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) sous l'angle des milieux aquatiques, implication des structures associatives de la pêche de loisir dans les instances de gouvernance du développement durable et de l'environnement,

Nous espérons que 2023 concrétisera ce travail amorcé en 2022 et que l'Afpcvl, sera l'interface entre la Région et les FDAAPPMA pour la mise en œuvre de la future convention de partenariat.



Un CAP ASSO obtenu pour l'emploi

Permettre au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes porteurs d'emplois, en offrant à des personnes un emploi à contrat à durée indéterminée.

Une demande a été adressée en début d'année et un accord officiel a été reçu, en fin d'année. La région Centre-Val de Loire accompagnera l'association régionale à hauteur de 24 k€.

Électricité de France

La convention de partenariat entre Edf et l'AFPCVL vise à affirmer la coopération le plus large possible en faveur de l'information, l'animation, la communication et la sensibilisation du grand public à l'eau et le milieu

aquatique. Pour Edf, l'objectif est « de contribuer au soutien et au développement d'actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques » en s'associant aux actions des Fédérations de pêche. Pour forger le partenariat, une

présentation des structures associatives a même été réalisée cette année au Centre Orléans Métropole (Come't) à destination des pôles communications Edf Centre-Val de Loire.



3,5 k€

Electricité de France

5 k€

Crédit Mutuel du Centre

Crédit Mutuel du Centre



Au-delà de son fonctionnement de banque, partenaire de l'économie locale et régionale, le Crédit Mutuel du Centre est aussi une entreprise engagée au plan social de par son attachement aux valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect des personnes. En développant de nombreux partenariats avec les collectivités, associations comme la nôtre, et autres organismes publics ou privés, il accompagne et soutient les projets locaux développés sur son territoire.

Une coopération de qualité pour développer et valoriser la pêche en région Centre-Val de Loire, sous l'appellation « Génération Pêche » :

- Grâce à la création et la diffusion de supports de communication communs ;
- Grâce à la participation à certains événements en Région et manifestations plus locales organisés par les fédérations et associations ;
- Grâce au soutien d'actions de valorisation du Sport Pêche, Pêche Loisir, mais également Compétiteurs et Jeunes.



Clap de fin pour Fishing Trail

Le partenariat avec l'application mobile Fishing Trail fonctionnait depuis 2019 et offrait aux fédérations une belle vitrine et aux pêcheurs, la possibilité de retrouver l'intégralité des parcours de pêche de la région. En début d'année 2022, son fondateur Sébastien Legendre a informé d'une situation délicate et d'une volonté de vendre la société. Par conséquent, la convention de partenariat n'a pas été renouvelée.

Une liquidation est à prévoir en 2023.



LA REPRÉSENTATIVITÉ

Comité de bassin

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Finances et Programmation

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Planification

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Milieu naturel

Bruno Bordeau (45) Loiret

Comité de gestion des poissons migrateurs

Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire

Commission de bassin pour la pêche professionnelle

Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire

Conseil économique, social et environnemental de la Région Centre-Val de Loire

Thierry Gauthier (45) Loiret

Agence régionale de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Serge Savineaux (FD41) Loir-et-Cher

Christian Stephan (18) Cher

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de labellisation

Jean-Marc Taupin (FD36) Indre

Sébastien Legendre (FD41) Loir-et-Cher

Julien Prosper (Afpcvl)

Fédération française des pêches sportives

Jacques Goupil (28) Eure-et-Loir

Zoom sur le Ceser

Assemblée consultative de la Région, cette instance est composée de 100 conseillères et conseillers, issus des organisations d'employeurs, des syndicats de salariés et du monde associatif et environnemental de la région. D'horizons et de profils différents, ces femmes et ces hommes bâtissent ensemble des propositions et des avis qui sont le reflet d'une position commune sur des sujets intéressants le territoire régional. Thierry Gauthier (45) a été désigné en mai 2022, pour intégrer le Ceser et éclairer, par son analyse et ses préconisations, le Conseil régional Centre-Val de Loire sur les enjeux et les conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, et plus particulièrement sur l'eau et les milieux aquatiques.

Découvrir, comprendre et agir, avec l'Agence régionale de la biodiversité,

Entre les conseils d'administration, les comités techniques et les groupes de travail, l'implication de l'association régionale est importante au sein de la structure.

Effectivement, après plusieurs années d'existence, l'agence régionale de la biodiversité occupe un espace important sur les thématiques liées à la biodiversité régionale. Cette instance de rencontre permet d'échanger avec les différents acteurs qui mènent des actions concrètes sur le territoire.

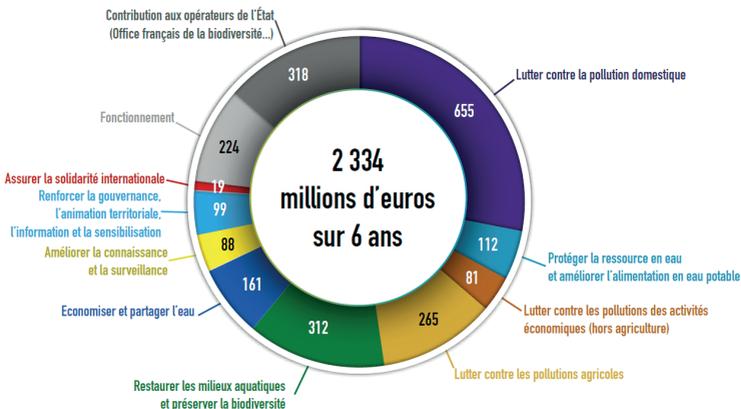
Outre ces aspects, le développement de l'observatoire régional de la biodiversité est important pour nous, et c'est pour cela qu'en 2021 et 2022, deux nouvelles fiches « espèces » sont venues renforcer l'outil, ainsi que des articles thématiques comme celui lié à l'action de la FDAAPPMA36, sur le suivi des frayères sur le lac d'Eguzon.

Vous retrouvez les publications sur : www.biodiversite-centrevaldeloire.fr



Comité de bassin Loire-Bretagne Programme de mesures

Nous avons suivi ce sujet avec un fort intérêt. Le 11e programme d'intervention soutient les investissements et les programmes d'action pour l'eau, et notamment les aides octroyés aux structures associatives de la pêche de loisir. Il se veut incitatif avec 3 taux d'aide déjà bien connus : 70, 50 et 30%, et toujours une recherche d'efficience sur les territoires ainsi que des priorités données vers les actions d'amélioration de l'état des eaux et l'atteinte du bon état. À noter, qu'en ce qui concerne la restauration et la préservation des milieux aquatiques, cours d'eau et milieux humides, des actions menées par nos structures, les aides, se traduisent par un focus sur les masses d'eau dégradées ou en risque de non atteinte du bon état, ainsi qu'une aide tournée vers les contrats territoriaux qui visent la correction des altérations, vers les actions de retour de la continuité écologique ou encore toute politique intégrée en faveur de la biodiversité liée aux milieux aquatiques. Vous retrouvez le détail ci-dessous :



2,33 milliards d'euros sur 6 ans (2019-2024) le 11ème programme vient d'être révisé : c'est un programme toujours ambitieux pour l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité, mais qui devrait, enfin, tenir compte du changement climatique que l'on observe depuis quelques années, déjà.



PROMOUVOIR & DÉVELOPPER

Le challenge *float-tube* tient toutes ses promesses

La base nautique de Cepoy accueillait, le dimanche 6 novembre 2022, la finale régionale du challenge float-Tube, par équipe de 5. Elle a réuni 30 participants issus des six départements de la région Centre-Val de Loire. L'équipe du Loiret a bien cru remporter la victoire avec la prise d'un silure d'1,63 m, dans le premier quart d'heure, complété par les deux plus gros brochets de la journée, 76 et 77 cm. Mais non, c'est bien une nouvelle fois, l'Indre, emmené par Grégoire Simon qui s'impose avec 14 brochets et 28 perches. Au total, 61 brochets, 135 perches et 1 silure, sont venus combler tous les pêcheurs, sans exception, avec une moyenne d'environ 30 cm pour les perches, et près de 50 cm, pour les brochets. "C'était une première sur ce site de Cepoy, mais au vu des poissons, c'est une vraie réussite", enchérit Serge Savineaux, Président de l'association régionale des fédérations de pêche Centre-Val de Loire, qui dans le même temps a remercié l'association locale La Carpe de Cepoy de son accueil, et l'agglomération montargoise, de cette ouverture exceptionnelle aux float-tube. Monsieur Régis Guérin, Maire de Cepoy, présent pour l'occasion, s'est félicité et espère que ce genre de manifestations pourra se reproduire à l'avenir. En attendant, Cepoy attend son futur label « famille » pour l'étang de la Carpe. Il viendra compléter le parcours « passion » de Vaussel et le camping des Rives du Loing, qualifié "hébergement pêche". Cepoy se tourne définitivement vers un loisir qui donne la pêche.



Un sentier pédagogique *vers le grand public*

Suite à la plantation d'une haie bocagère sur le parcours de pêche de St-Hilaire-la Gravelle (Loir-et-Cher), en 2021, nous avons imaginé, créé et installé un sentier pédagogique composé de 8 panneaux d'information sur le parcours :

1. Panneau d'information du site
2. Une haie bocagère, pour quoi faire ?
3. Une haie bocagère, au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique
4. Qui se cache dans la haie ?
5. Quelle essence et pourquoi ?
6. Cycles de l'eau
7. Le Loir, une gestion durable
8. Le Loir, sous la surface, zoom sur les poissons
9. Le Loir, territoire de pêche

Les panneaux jalonnent l'intégralité du parcours de plus d'1,5 km. Ils sont installés, à l'exception du panneau d'accueil, sur un socle bois, s'intégrant plus facilement dans le paysage et invitant, les promeneurs à se pencher légèrement sur le panneau.



Merci à tous les bénévoles et à l'association régionale pour développer et promouvoir notre loisir.

Sébastien LEGENDRE
Président AAPPMA Morée-Danzé

Une règle pédagogique, avec ma carte de pêche, je protège la rivière

Cette réglette permet de sensibiliser les jeunes enfants lors des animations scolaires ou ateliers pêche nature. C'est un véritable outil pédagogique qui a déjà fait ses preuves et que nous continuons de refaire. Une version 2022 a donc été imprimée à 30 k exemplaires. Malgré la version sur Distrib Pêche, nous avons privilégié la sensibilisation, à la communication, avec les messages présents sur notre réglette.





6 %



43 %

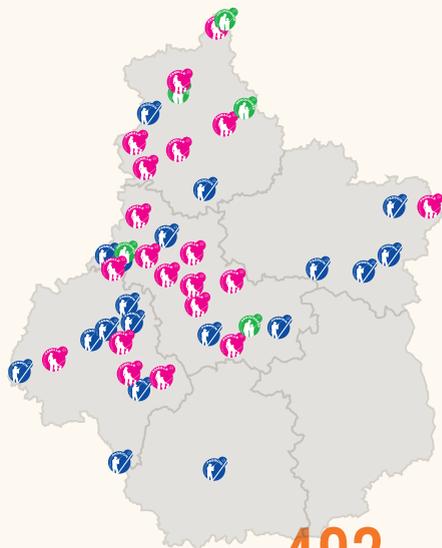


51 %

Les parcours de pêche labellisés : un enrichissement croissant, la qualité privilégiée

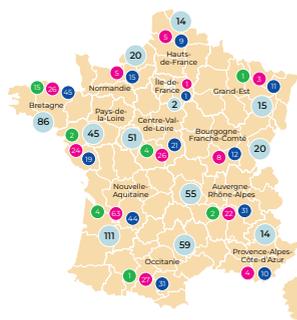
L'essor des parcours labellisés est réel en région Centre-Val de Loire pour le plus grand bonheur des pêcheurs, et 2022 ne fait pas exception.

4 nouveaux parcours de grande qualité.



492
parcours labellisés ou en cours de labellisation en France

52
parcours labellisés ou en cours de labellisation en Centre-Val de Loire



Montrésor (37)

Ce parcours est une vraie réussite associative qui vient concrétiser dix années d'investissement des bénévoles, d'accompagnement de la Fédération et de soutien de la collectivité. Ce parcours « famille » est situé dans un des hauts lieux touristique d'Indre-et-Loire, au pied du Château., en rivière et disposant de l'intégralité des critères nécessaires à l'obtention du label. Une nouvelle fois, au vu du nombre de personnes présentes lors de la visite, nous ne pouvons que nous réjouir de la dynamique apportée par la recherche de labellisation. La volonté de l'AAPPMA comme de la commune est d'apporter une plus-value au parcours de pêche, de toujours rechercher à améliorer la grille, rechercher l'intégration dans le paysage, et finalement laisser un excellent souvenir aux pêcheurs et aux touristes.





Monthou-sur-Cher (41)

Ce parcours est le plus beau parcours « famille » du Loir-et-Cher. Cette complémentarité entre la commune et l'AAPPMA est très intéressante. Une relation que l'on espère durable, semble tissée. Le site est situé dans la vallée du Cher, au cœur du village de Monthou-sur-Cher et tous les services de proximité, à 20 minutes du château de Chenonceau, de l'AOP Touraine et de nombreuses autres curiosités locales. L'aire de jeux est impressionnante et vient s'ajouter à l'aire de camping-car, mise à disposition, au restaurant, au sentier de randonnée qui utilise le cheminement du plan d'eau ainsi qu'au complexe sportif et au parcours de santé. Des animations « pêche et milieux aquatiques » sont organisées sur le plan d'eau. Pour finir, le comité de labellisation a apprécié la présence de la rivière, à proximité. Elle offre une diversité de pêche très appréciée des pêcheurs.



Saint-Avertin (37)

Le site dispose de tous les critères pour l'obtention du label « passion » même si, au vu du parcours, des installations et de la motivation des acteurs, le site aurait également pu prétendre au label « famille », à 5 min du centre de Tours. Le comité de labellisation a salué l'investissement de la Fédération dans ce projet et le rapprochement avec une des communes les plus importantes de l'agglomération tourangelle. Ce parcours devrait attirer de nombreux pêcheurs d'Indre-et-Loire. Par ailleurs, une manifestation « street-fishing » est prévue courant juin sur le site pour valoriser le label. C'est un site d'excellence, 1er site no-kill d'Indre-et-Loire. La commune de St Avertin souhaite maintenant réfléchir à l'obtention du label « station verte » dans le but de travailler sur la création d'une « station pêche ». Le camping à proximité immédiate fera l'objet d'un nouveau rapprochement pour une qualification hébergement pêche.

Chouzy-sur-Cisse (41)

Le site dispose de tous les critères pour l'obtention du label « passion ». Nous sommes en présence d'un parcours de référence en région Centre – Val de Loire et la Fédération ont grandement remercié la Fondation des pêcheurs pour cette acquisition, de près de 50ha d'eau. Ce parcours fait déjà l'objet d'une belle valorisation par la Fédération avec l'organisation de manifestations : *float-tube*, bateau, et probablement pêche au coup, d'ici quelques mois. Il faut saluer la démarche instaurée par la Fédération, avec la mise en place de pastoralisme. Le site s'y prête totalement. Pour finir, au vu du parcours, la Fédération a souhaité installer de nombreux autres outils supplémentaires: toilettes sèches, tables de pique-nique, panneau pédagogique lié au pastoralisme ou encore à la une zone aux personnes à mobilité réduite.



545

**Hébergements
Pêche qualifiés en
France**

46

**Hébergements
Pêche qualifiés en
Centre-Val de Loire**



Les Stations Pêche

Le label Station Pêche est attribué aux communes Stations Vertes qui sont des véritables destinations touristiques de loisirs et de vacances, offrant des services et des loisirs au cœur d'une nature respectée et préservée.

4 stations pêche sont présentes en Centre-Val de Loire : Brou, Yzeure-sur-Creuse, Cepoy et Châtillon-sur-Loire.

Des journées d'intégration à destination des bénévoles

Suite aux élections départementales, des journées d'intégration régionales ont été organisées de juin à décembre 2022, en région Centre-Val de Loire, à l'attention des membres du conseil d'administration des FDAAPPMA.

Fin 2021, un groupe de travail spécifique regroupant des représentants de toutes les régions de France, a travaillé sur les modalités précises de ces journées d'intégration ainsi que les thématiques qui seront abordées : le réseau associatif de la pêche de loisir, maillage, rôle du réseau, son fonctionnement interne, les outils mis en place comme cartedepêche.fr, la politique de l'eau, son organisation, sa gouvernance, les instances, mais également les documents de cadrage Pdpg et Sddlp ainsi que tout ce qui gravite autour des structures associatives de la pêche de loisir.

Ces journées avaient pour objectif d'apporter une connaissance collective du réseau, de son fonctionnement, de ses enjeux et obligations, mais également de leur offrir :

- L'occasion de se réunir et d'échanger « entre pairs » pour partager des expériences ou difficultés rencontrées sur certaines thématiques.
- Les connaissances et savoirs nécessaires afin de mener à bien les missions qui leur sont confiées.
- L'opportunité de valoriser leur engagement, et par conséquent de renforcer leur sentiment d'appartenance au réseau associatif de la pêche de loisir.

À cette fin, 3 thématiques majeures ont été abordées :

- Le réseau associatif de la pêche et le développement du loisir : *structuration du réseau et bénévolat ; organisation de l'offre pêche, aménagement, animation, communication et promotion des territoires*).
- Le cycle financier de la pêche : *les recettes de la FNPF ; les grandes lignes de la répartition budgétaire FNPF et les financements du réseau ; les partenaires et autres sources de financement pour les actions des Fédérations départementales*.
- La politique de l'eau : *les grands principes de la gestion de l'eau en France ; l'organisation de la politique de l'eau ; la politique de l'eau aux différents échelons (européen, national, bassin, régional, départemental, local)*.

En début d'année 2022, l'AFPCVL a effectué une formation de télépilote de drone, près de Romorantin. L'objectif était de pouvoir piloter en catégorie ouverte. Cette formation destinée aux télépilotes de loisir, permet d'opérer des opérations à faible risque (en vue directe, hors zones restreintes).

Une formation théorique en ligne proposée par la DGAC a été réalisée avec obtention de l'examen pour exercer les fonctions de télépilote dans les sous-catégories A1 et A3. Un compte sur la plateforme Alpha Tango a également été créé ainsi que l'enregistrement du drone et de son utilisateur, exploitant.

En direct de *France survol*



Bilan animation

Un questionnaire a été élaboré sous Forms et transmis directement aux fédérations départementales du bassin Loire-Bretagne.

Plusieurs relances ont été nécessaires afin d'obtenir les retours.

Le précédent questionnaire avait obtenu un taux de retour de 70%.



3 271,5 (1/2 journées)

Nombre d'animations
Pêche et milieux aquatiques



40 063

Personnes sensibilisées



54

Manifestations importantes



TYPES D'ANIMATION

24 répondants

Question à choix multiples

Milieu scolaire	18	75%
Centre de loisir	15	62%
Ateliers pêche nature	13	55%
Centres spécialisés	11	45%
Adultes	8	33%
Autres (stages, manifestations, etc.)	18	75%

Lancement d'un **BPJEPS**

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
- Formation par alternance -

MAISON FAMILIALE RURALE
CHAINGY

Un nouveau brevet professionnel a été lancé cette année, en région Centre-Val de Loire. Il s'agit du BPJEPS pêche de loisir, qui atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur, de moniteur, d'éducateur sportif. L'association régionale apporte son soutien technique et intervient pour former les stagiaires aux métiers présents au sein des fédérations. Pour rappel, la formation permet :

- d'encadrer et animer des activités de pêche de loisir en eau douce,
- de participer à l'organisation et à la gestion de son activité dans la pêche de loisirs,
- de participer au fonctionnement et à la promotion de la pêche de loisir,
- de participer à des actions d'éducation à l'environnement et développement durable,
- connaître l'organisation de la pêche de loisirs et sportives en France.

Sur cette première année, six stagiaires ont été formés. La prochaine session débutera en septembre 2023.



COMMUNIQUER

Des actions multiples

Recueil d'actions techniques

En partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'association régionale met à disposition un recueil d'actions techniques des fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique, sous forme de fiches synthétiques, directement sur site Internet.

- contexte, objectif, financement, lien vers l'étude globale, contact, photographies.

Objectifs : partager les nombreuses actions réalisées par les structures associatives de la pêche de loisir : études, suivi, travaux, etc.

Bulletins « Au fil de l'eau »

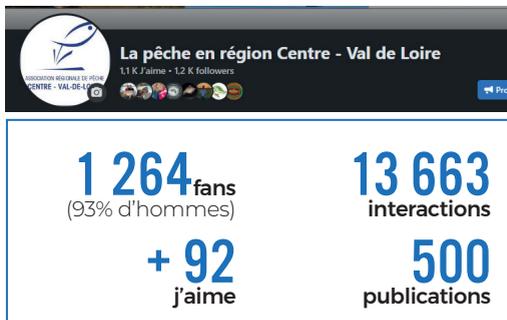
Trois bulletins ont été rédigés cette année pour informer les fédérations départementales, élus et salariés, ainsi que les associations locales, le cas échéant.



Un **Spot TV** a été diffusé sur France 3 régions Centre (45 spots), et Poitou-Charentes (49 spots) du 7 au 20 mars 2022, avec une continuité de la campagne, sur le digital. Le coût de cette action est de près de 18 k€.

Facebook en 2022

L'association régionale est présente sur Facebook, avec une communauté toujours en augmentation. Le réseau social permet de diffuser des informations, de partager des publications des fédérations départementales, AAPPMA, ainsi que des informations publiées par la FNFP. Cela permet d'informer les structures associatives, les pêcheurs et le grand public.



Sauvons nos Rivières – Acte 2 : la nouvelle communication engagée de la FNPF

Relayer les communication nationale est une priorité ! La Fédération Nationale de la Pêche en France a frappé fort en 2022 avec sa campagne « Sauvons nos Rivières – Acte 2 » ayant suscité l'intérêt de nombreux médias nationaux, régionaux et spécialisés.

Après une première campagne 2021 prémonitoire « Sauvons nos rivières », intitulée « À court d'eau » et un manifeste, la Fédération Nationale pour la Pêche en France a lancé le second acte, avec pour thématique : « Les poissons migrateurs ».

Cette campagne inédite de sensibilisation nationale, lancée à l'occasion de la journée mondiale des poissons migrateurs (21 mai) et de la biodiversité (22 mai), a pour objectif de faire un état des lieux de la situation et de rappeler l'urgence d'une mobilisation collective, face à un déclin massif de ces espèces depuis 50 ans. Saumon, truite de mer, anguille, esturgeon, grande alose, alose feinte, alose méditerranéenne, lamproie fluviatile, lamproie marine, 8 espèces sur 9 de poissons grands migrateurs présents dans l'hexagone ont un statut défavorable de conservation suivant la classification de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN). L'Esturgeon, l'Anguille et la grande Alose sont même en danger critique d'extinction.

Ce sont également des espèces dites « parapluies », car en protégeant et restaurant les milieux naturels qu'elles occupent, on agit positivement sur toutes les autres espèces. Parmi les principales causes de régression : changement climatique, altération des habitats naturels, entrave à la continuité écologique, pollution, prédation, braconnage, etc. Nombreux sont les phénomènes naturels ou activités humaines qui dégradent directement l'environnement, donc les conditions de vie de ces poissons historiques.

Dans ce cadre, l'Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire a organisé un après-midi de sensibilisation à la sauvegarde des poissons migrateurs, à Chécy (45). Aurore Baisez, directrice de l'association Loire Grands Migrateurs est notamment intervenue pour présenter le parcours pédagogique, animer des jeux pour enfants et la conférence-débat, prévue en soirée. Le thème, « Pourquoi sauvegarder les poissons migrateurs de Loire », n'a pas occasionné une très forte participation, avec seulement une dizaine de Caciens. La conférence a permis d'évoquer le suivi des poissons migrateurs de Loire, l'évolution des populations, les causes et actions de protection et de préservation.



« Les poissons sont les premiers impactés par les pressions anthropiques. Le savoir, c'est bien ! Le faire savoir, c'est mieux ! Mais, agir, c'est le minimum que nous devons faire !

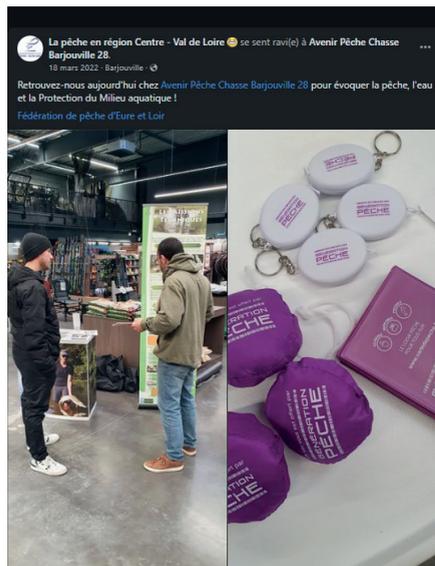
Dominique TINSEAU
Secrétaire de l'AFPCVL



Au contact des pêcheurs chez les *les dépositaires*

Cette action mise en place en 2020, pour pallier l'annulation des manifestations, perdue depuis trois ans. C'est un véritable succès. Outre la possibilité de se rapprocher des pêcheurs, elle permet de nouer ou de renouer des contacts avec les premiers ambassadeurs des associations locales et fédérations départementales. Les dépositaires sont en première ligne et il est important qu'ils puissent transmettre les bonnes informations et divulguer des messages qui émanent du réseau associatif.

En 2022, six journées ont donc été organisées, d'Amilly Nature, en passant par Avenir pêche à Barjouville, ou encore chez Lulu, d'Anima fishing, de Bourgueil. Les fédérations sont présentes et très souvent, l'AAPPMA profite de cet événement pour échanger avec les pêcheurs locaux.



Trouver d'autres moyens *gagnant - gagnant*

Deux conventions de partenariat ont été signées cette année, avec Sébastien SPRING (influenceur) et Anne-Cécile MONNIER (Vidéaste).



L'objet des conventions est de mettre en œuvre un partenariat visant le développement et la valorisation de la Pêche de loisir en Région Centre – Val de Loire. Cela passera par de la création et la diffusion de supports de communication communs, la participation à certains événements, ainsi que le soutien d'actions de valorisation des milieux aquatiques.

Au travers de l'association Reflets d'eau douce qui a pour objectif de mener des actions consacrées à une meilleure connaissance de la biodiversité des rivières, Anne-Cécile Monnier réalise en apnée des photos et vidéos dans nos eaux douces françaises afin d'apporter un autre regard sur ces milieux naturels trop méconnus. Elle propose de nombreuses actions comme la réalisation de films documentaires, des reportages et expositions de photos, des conférences, ainsi que de la sensibilisation lors d'animations scolaires, par exemple.

Sébastien Spring est un pêcheur, influenceur, disposant d'une chaîne Youtube et d'un compte Instagram.

« A travers mes vidéos, je vais vous faire partager ma passion pour la pêche, principalement celle des carnassiers aux leurres. J'en profite pour vous faire découvrir des coins de pêche magnifiques dans le département du Cher, dont je suis originaire. »

Tout est dit, découvrez le sur <https://www.youtube.com/@SebastienSpring/videos>.

Être au plus proche des des pêcheurs & attirer le grand public

Après la Covid, quelques manifestations comme la Fête de la Sange ont redémarré, contrairement au salon de la pêche de Châteauroux. Pour accentuer notre présence, les journées dépositaires ont été maintenues ainsi que des journées thématiques comme « Sauvons nos rivières - acte 2 » ou la journée « biodiversité » de Vierzon.

La 25ème édition de La Fête de la Sange s'est déroulée les 9, 10 et 11 septembre 2022, dans le parc du Château de Sully-sur-Loire, dans le Loiret (45). Il s'agit d'une des plus grandes manifestations nationales autour de la chasse, la pêche et la nature. Cette année encore, plus de 35.000 visiteurs sont venus à notre rencontre.

Plusieurs invités de la région sont intervenus sur notre stand et plus largement sur le village pêche, qui continue d'évoluer positivement : Sébastien Spring – influenceur, Anne-Cécile Monnier – vidéaste.

L'objectif de cette participation est de rencontrer les pêcheurs et le grand public, valoriser le loisir pêche dans notre région, en présentant les parcours, les hébergements, les manifestations, mais également de promouvoir les actions d'éducation à l'environnement, de restauration des milieux aquatiques, ou encore, la défense de l'eau et des espèces piscicoles. Cette manifestation a été l'occasion d'échanger avec le Président de la région Centre – Val de Loire, et de le sensibiliser une nouvelle fois aux actions des structures associatives de la pêche de loisir.

De nombreuses publications sur les réseaux sociaux ont été effectuées afin de valoriser les structures associatives de la pêche de loisir : <https://www.facebook.com/afpctl/>.



Pour leur deuxième édition, les Rencontres Biodiversité du vendredi 7 octobre avaient pour thème : l'eau dans tous ses états

Organisée au Centre de Congrès de Vierzon, par la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Centre-Cher (PETR) et la ville de Vierzon, cet événement est ouvert au grand public, qui a pu découvrir au sein de l'espace exposants, des stands thématiques comme celui installé par l'association régionale et la FDAAPPMA18. Nous avons pu informer les autres acteurs présents, échanger avec par exemple Mme Menugy, adjointe à la mairie de Bourges, en charge de l'écologie. Un ciné-débat a également été organisé à l'auditorium Yves Rocard à 18 heures. Deux films seront diffusés : « Les nouveaux castors » de Vincent Chabloz et « Le Cher, équilibre fragile d'une rivière de plaine » d'Anne-Cécile Monnier.

Globalement, la journée fut rythmée par des conférences et des visites de terrains comme l'île Marie de Vierzon ou la centrale hydroélectrique et sa passe à bassins. L'objectif de cette journée était de discuter, d'échanger et de mettre en valeur des initiatives et des études sur le thème. Cet événement s'inscrivait dans le programme de la Semaine européenne du développement durable de la ville de Vierzon.



ÉTUDIER, PROTÉGER & GÉRER

Plantation d'une haie *sur le bassin du Loir*

**1200 plants ont été installés en bord de Loir à
Saint-Hilaire-la-Gravelle (Loir-et-Cher).**

L'action menée par l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) Morée - Danzé a réuni une vingtaine de bénévoles, motivée à l'idée d'installer une haie bocagère de 600 mètres, séparant le site, des terres agricoles à proximité. Avec l'aide financière et technique de la Fondation Edf, de la Fédération des chasseurs du Loir-et-Cher et de l'association des fédérations de pêche Centre-Val de Loire (Afpcvl), les bénévoles ont pu planter des arbres à fruits et baies, du sureau, de l'érable, du charme, du noisetier et plusieurs autres espèces.

Pour préparer la terre, il aura fallu pas moins de 4 passages de herse avant d'installer la bâche biodégradable puis la haie. Plusieurs objectifs ressortent de cette action comme la volonté d'offrir une zone de refuge et de garde-manger à la faune ou encore de filtrer les eaux de ruissellement. Ce type de projet pourrait se multiplier dans les années à venir.



Plantation en cours



Vue aérienne

Une année 2022 marquée *par la* *sécheresse* en Centre-Val de Loire

Dès le début d'année, toutes les fédérations départementales se sont positionnées sur les projets d'arrêtés-cadre. En région Centre-Val de Loire, plusieurs fédérations ont transmis des avis défavorables, dans un contexte climatique similaire à 2019, et qui avait notamment vu notre association régionale demander au ministère, le classement de la région Centre-Val de Loire, en calamité piscicole. En outre, les fédérations ont réclamé ici et là, une meilleure prise de conscience de la problématique avec en premier lieu, la détermination cohérente des seuils de crise, a minima au niveau des régions administratives. En effet, comme l'indique Grégoire Ricou (FD37) : « Les seuils déjà bas ont encore été diminués : en Indre-et-Loire. » Si ces nouvelles valeurs sont conformes au SDAGE, elles accentuent la pression hydrologique sur des masses d'eau qui sont déjà en risque de non atteinte du bon état écologique. Dès l'atteinte des seuils, les fédérations ont milité pour une réduction forte des prélèvements : 50% ou une interdiction d'irriguer 4 jours / semaine, tout en installant un mode de gestion par saison (printemps et été) mais qui prendrait en compte le niveau des eaux souterraines dans la gestion de crise. Nul doute que l'année 2023 accentuera encore la tension autour de l'eau.

Grands *Cormorans*

L'augmentation des effectifs de cormorans, et sa sédentarisation accrue, induit une prédation conséquente sur les poissons, prédation qui se révèle particulièrement préjudiciable en région Centre-Val de Loire. En 2022, la situation s'est aggravée avec l'interdiction des tirs de régulation, malgré des rapports sur l'espèce qui estiment que la population se porte très bien malgré les dérogations autorisées. Alors pourquoi modifier si des solutions n'existent pas ? L'installation des effaroucheurs sur toute la région continue et un premier bilan sera dressé dès 2023.



Bancariser la donnée *avec le* *WebPDPG*

Le WEBPDPG est une application serveur répondant à un besoin technique de bancarisation des données liées au plan départemental de gestion piscicole, des inventaires ou pour le moment, de la thermie. Il permet en outre, l'affichage, le traitement et l'analyse des données, la valorisation du travail et l'expertise des fédérations, la mise à jour en temps réel.

Cet outil, développé sur Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, par et pour les fédérations, permet également d'alimenter un Géoportail régional.

Le projet a été validé en décembre 2022 par l'association régionale et devrait voir le jour en Centre-Val de Loire, dès 2023.

En *formation*

Une pêche électrique est une activité reconnue des fédérations, mais l'utilisation de l'électricité dans l'eau pour le calcul d'indicateur d'évaluation de la qualité de l'eau, oblige le chef de chantier à détenir une habilitation électrique - BE manoeuvre. Par conséquent, une session de formation a été organisée en mars. Elle a été suivie d'un recyclage, puis d'une formation B0, à destination des bénévoles d'association locale.

Ces sessions de formation ont également permis de distribuer le guide rédigé avec l'association régionale Nouvelle-Aquitaine et la Maison de l'eau et de la Pêche de Corrèze.

Journées techniques dans le département de l'Orne

Comme tous les ans, depuis 2011, l'association des fédérations de pêche Centre-Val de Loire, organise des journées techniques régionales à destination des élus et salariés des fédérations départementales. Cette année, le département de l'Orne a accueilli une délégation d'une trentaine de personnes, venus des départements limitrophes et de la région Centre-Val de Loire

L'objectif de ces journées était de découvrir les travaux de restauration de la continuité écologique menés sur le bassin versant de la Sarthe, à Alençon ou encore, d'appréhender les suivis menés par la fédération afin d'améliorer les connaissances liées à la biodiversité. Les participants ont également pu découvrir la Fuie des vignes, une zone humide restaurée, au cœur d'Alençon, ainsi que la gestion du marais de Barville, où la Fédération de l'Orne vient d'acquérir plusieurs parcelles.

La continuité écologique de la Sarthe

L'état écologique de la Sarthe et de ses affluents, autour d'Alençon, est dégradé. De nombreux ouvrages, souvent sans usage, jalonnent la rivière. Ils freinent considérablement l'écoulement de l'eau, perturbent le transit sédimentaire, empêchent la libre circulation des poissons et diminuent l'oxygénation de l'eau. Depuis plusieurs années, la Fédération de Pêche et Protection du Milieu Aquatique de l'Orne accompagne la Communauté Urbaine d'Alençon dans une démarche constructive de retour au bon état écologique de la Sarthe, avec la mise en place d'un plan de restauration. L'idée est d'agir concrètement, par de l'entretien de ripisylve, la réduction du piétinement, l'amélioration de la qualité physique, avec notamment la diversification des habitats, ou encore l'aménagement ou la suppression de seuils. De nombreux projets sont évoqués comme la suppression du barrage de Gouhier. Tous sont ambitieux et démontrent bien de la dynamique positive sur ce territoire.



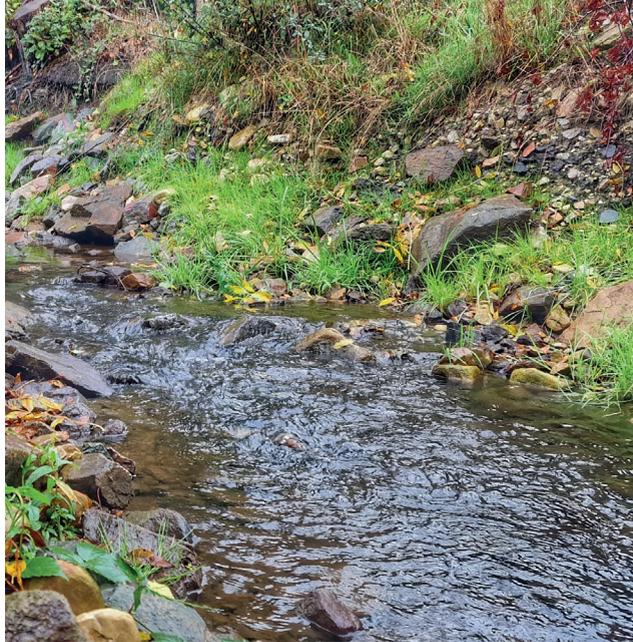
Le compte-rendu de ces journées est disponible sur le site de l'association régionale : <http://afpcvl.federationpeche.fr/2749-journeestechiques-regionales.htm>

La Fuie des Vignes

L'état écologique de la Sarthe et de ses affluents, autour d'Alençon, est dégradé. De nombreux ouvrages, souvent sans usage, jalonnent la rivière. Ils freinent considérablement l'écoulement de l'eau, perturbent le transit sédimentaire, empêchent la libre circulation des poissons et diminuent l'oxygénation de l'eau. Depuis plusieurs années, la Fédération de Pêche et Protection du Milieu Aquatique de l'Orne accompagne la Communauté Urbaine d'Alençon dans une démarche constructive de retour au bon état écologique de la Sarthe, avec la mise en place d'un plan de restauration. L'idée est d'agir concrètement, par de l'entretien de ripisylve, la réduction du piétinement, l'amélioration de la qualité physique, avec notamment la diversification des habitats, ou encore l'aménagement ou la suppression de seuils. De nombreux projets sont évoqués comme la suppression du barrage de Gouhier. Tous sont ambitieux et démontrent bien de la dynamique positive sur ce territoire.

Protection et valorisation du Sarthon

Les responsables techniques présents sur ces journées se sont orientés vers La Roche-Mabile, quelques kilomètres d'Alençon, sous une pluie qui ne les quittera pas de la matinée. L'objectif était de découvrir le Sarthon. Longue rivière à truites sauvages, d'environ 25 km. Une AAPPMA œuvre en étroite relation avec la Fédération pour la sauvegarde de ce patrimoine piscicole qui tend à disparaître progressivement. De nombreuses actions sont réalisées pour entretenir et gérer la rivière : aménagement des berges, entretien de la ripisylve, nettoyage des fonds, suivi des espèces, ou encore lutte contre la pollution agricole. Le recensement des frayères ainsi que le suivi par pêche électrique présentent des dysfonctionnements importants, avec notamment un problème d'accès des géniteurs et une mortalité élevée, après reproduction, souvent due à un fort colmatage par des limons. Dans l'Orne, cette sédimentation provient du lessivage des terres, mais aussi et surtout du piétinement du bétail et d'un manque cruel d'entretien des ruisseaux. L'AAPPMA s'est engagée dans un programme de restauration du ruisseau de la Plesse, dans le cadre du contrat de restauration du Sarthon. Cet investissement a permis de passer d'une vingtaine de frayères de truites (2002) à plus d'une centaine, en 2007. La Fédération et les AAPPMA de l'Orne portent de nombreuses maîtrises d'ouvrages sur la restauration morphologique des cours d'eau, accompagnées par les syndicats de rivières ou le Parc Naturel Régional Normandie-Maine. La multiplication des ouvrages infranchissables (barrages, seuils), fragmente, cloisonne et appauvrit les populations piscicoles. Rendre les sites de reproduction accessibles, est aujourd'hui une priorité des pêcheurs de l'Orne.



Sauvegarde de la moule perlière

La moule perlière d'eau douce, *Margaritifera margaritifera*, est une espèce qui vit dans le lit des rivières des anciens massifs de l'Europe de l'Ouest. Son cycle de vie complexe, ses exigences écologiques et sa grande longévité, font d'elle, une espèce « parapluie ». Mathilde Collet, Chargée de mission Natura 2000, pour le PNR Normandie-Maine, précise qu'en « la protégeant, on protège tout un écosystème. » Au sein du vaste réseau qui constitue la biodiversité, la santé de la « moule » revêt ainsi, une importance toute particulière. En effet, elle est très sensible à la qualité de l'eau. La présence de la truite fario comme sur le Sarthon, est indispensable au bon déroulement du cycle de vie de la moule perlière. Des facteurs liés à la température de l'eau, aux sédiments ainsi qu'aux habitats viennent accentuer la difficulté de pérenniser l'espèce. La préservation de la moule perlière est un véritable challenge pour la société actuelle.



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

Une nouvelle fiche espèce *la truite fario*

Pour tout connaître sur l'espèce et sa répartition
régionale, direction www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/ressources/base-documentaire/fiche-espece-emblematisque-la-truite-commune





Association régionale des Fédérations de Pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire

Association agréée de protection de l'environnement
par arrêté ministériel du 7 février 2013

11 rue Robert Nau, 41000 BLOIS

Tél. : 06 30 60 84 84

afpcvl@orange.fr

www.afpcvl.federationpeche.fr



www.facebook.com/afpcvl/

www.youtube.com/@associationdesfederationsc9423



La pêche révèle votre nature !

Rejoignez notre réseau associatif, adhérez sur www.cartedepêche.fr